Image not found or type unknown

Non remise indemnités légales licenciement par employeur public

Par **Printemps03**, le **10/05/2022** à **13:10**

Bonjour, j'ai été CDI FPE licencié pour inaptitude physique d'origine professionnelle, mon ex employeur ne m'a toujours pas réglé mes indemnités légales et spéciales de licenciement et ce, depuis 2018. J'ai relancé et mis en demeure a plusieurs reprises, sans succès. Quels autres moyens légaux ai-je pour obtenir mes indemnités légales ?. J'ai en parallèle saisie le juge des référés provisions. Les arguments en défense reçues indiquent "que les sommes sont incertaines" du fait qu'elles font l'objet d'une contestation de ma part oui, il me manquait plus de 2 années de contrat et des indemnités congés et indemnités spéciales et préavis.. . Est-ce légal ou nomal d'invoquer cela ? .

Merci de m'éclairer.

Cordialement.

Printemps;

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés